

Obligation verte de l'Ontario de six ans d'une valeur de 800 millions de dollars émise sur le marché mondial en dollars canadiens

Contexte

- Le 26 janvier 2017, la province de l'Ontario a déterminé avec succès le prix d'une réouverture de 800 millions \$CAN de son émission d'obligations vertes de janvier 2023 sur le marché mondial.
- Cette transaction est la troisième et la plus importante émission d'obligations vertes de la province de l'Ontario, le seul gouvernement émetteur d'obligations vertes sur le marché canadien.
- Puisque l'offre a été émise sur le marché mondial et que les livres sont restés ouverts toute la nuit, cela a permis d'obtenir le placement international le plus vaste possible.
- Douze projets ont été sélectionnés et jugés admissibles et devraient recevoir du financement de cette émission d'obligations vertes, qui vise les transports propres et l'efficacité énergétique et les économies d'énergie (plus de précisions à la page suivante).
- Le cadre des obligations vertes de l'Ontario a été préparé en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research Oslo (CICERO).

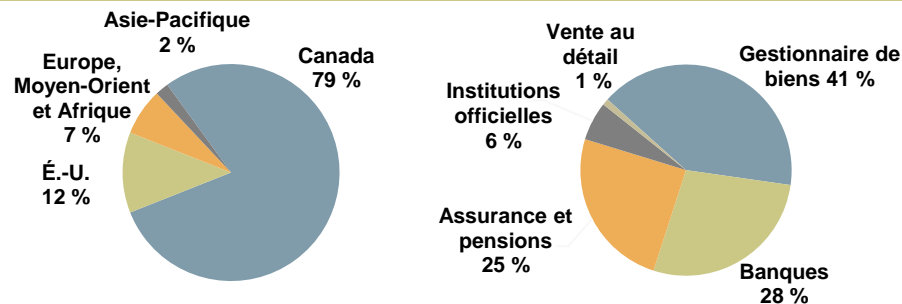
Points saillants de l'exécution

- Le lundi 23 janvier, un préavis de mandat a été publié à l'ouverture des marchés de Toronto et une invitation à une conférence téléphonique à l'intention des investisseurs mondiaux a été transmise aux participants du marché.
- Le mercredi 25 janvier, le marché a été officiellement annoncé. Les livres ont été ouverts à une taille minimum de 500 million \$, au prix initial prévu dans le contexte du marché, qui avoisinait 75 points de base de plus que le taux de 2,75 % CAN le premier juin 2022.
- Étant donnée la force du livre d'ordre, la taille finale et l'écart ont été fixés à 800 millions de \$CAN et à 74,5 points de base de plus respectivement.
- Plus de 50 investisseurs ont participé à l'opération, l'intérêt étant stimulé par les gestionnaires de fonds (41 %) et par une forte demande des banques, des sociétés d'assurance et des régimes de retraite.
- Le gros de la demande était le fait d'investisseurs canadiens sur le marché intérieur, preuve du nombre croissant de fonds canadiens à mandat et impératifs sociaux d'investissement.
- Les investisseurs qui ont un mandat vert ou sont signataires des UN PRI intervenaient pour 78 % des ventes globales.

Résumé de l'opération

Émetteur :	Province de l'Ontario
Cotes de l'émetteur :	Moody's: Aa2; Fitch: AA-; DBRS: AA (faible); S&P: A+
Valeur :	800 millions \$CAN
Coupon :	1,95 %
Date de déterm. du prix :	Le 26 janvier 2017
Date de règlement :	Le 2 février 2017
Date d'échéance :	Le 27 janvier 2023
Écart de prix réouvert :	74,5 points de base de plus que le taux de 2,75 % CAN du 1er juin 2022
Prix réouvert :	99,412 \$
Émission en bourse :	Marché MTF de la bourse de Luxembourg
Teneurs de livres :	BofAML, HSBC, RBC, TD

Demande des investisseurs par région et type d'investisseur



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Obligation verte de l'Ontario de six ans d'une valeur de 800 millions de dollars émise sur le marché mondial en dollars canadiens

Les obligations vertes de l'Ontario

- sont entièrement garanties par la province de l'Ontario;
- sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et payables sans préférence ni priorité;
- sont des obligations directes non garanties de la province de l'Ontario; les investisseurs n'assumeront aucun risque lié aux projets financés;
- l'Ontario est la première et la seule province canadienne à émettre des obligations vertes, ouvrant la voie vers l'implantation et le développement du marché des obligations vertes en devises canadiennes.

Utilisation du produit et Cadre des obligations vertes

- Le produit des obligations vertes est versé au Trésor de l'Ontario et non dans un compte distinct.
- Un montant équivalent au produit net de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province. Ce compte permet de savoir comment les fonds sont utilisés et alloués aux projets admissibles.
- Tant que les obligations sont en circulation et que le compte désigné a un solde créditeur, on y prélève des sommes pour financer les projets admissibles.
- Les projets admissibles comprennent notamment ceux qui entrent dans les cinq catégories citées dans le Cadre des obligations vertes de la province de l'Ontario, à l'exclusion du combustible fossile et de l'énergie nucléaire :
 - transport non polluant;
 - efficacité énergétique et économies d'énergie;
 - énergie et technologie propres;
 - gestion forestière, agricole et des terres;
 - adaptation et résilience aux changements climatiques.

Projets admissibles pour la deuxième émission d'obligations vertes de l'Ontario

- Un ensemble de projets, y compris les 12 projets mentionnés ci-après, a été sélectionné pour recevoir des fonds de cette émission d'obligations vertes.
- Cet ensemble de projets offre un certain niveau de souplesse de financement, au cas où certains projets sélectionnés connaîtraient des profils de dépenses différents de ceux actuellement prévus.

Catégorie du transport non polluant	Affectation financière à titre indicatif (en millions de \$)
Service régional Express	400
Ligne de transport léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown	300
Service de transport en commun rapide par autobus vivaNext	50
Ligne de TLR Finch West	10
Ligne de TLR Hamilton	3
Ligne de TLR Hurontario	6
Efficacité énergétique et économies d'énergie	
ErinoakKidsCentre for Treatment and Development	163
Centre de soins de santé St. Joseph de Hamilton – West 5 th	8
Centre de soins de santé St. Joseph –London et St. Thomas	8
Centre de soins de santé mentale Waypoint	3
Centre de toxicomanie et de santé mentale – rue Queen	2
Hôpital général de Woodstock	5
Total	958